

**Conseil d'Administration**  
**Vendredi 5 décembre 2025**  
Réunion de 09h30 à 12h30

**Au Club TP, 90 avenue des Champs Elysées, Paris, 8<sup>ème</sup>**

### **Compte-rendu**

En présentiel :

Christophe DINGREVILLE (UIE), Sandra ANDREU (Synteau), Philippe BOUCLET (Synteau), Frank BOURGOIS (IFEP), Philippe CARRIO (Synteau), Thomas CONTENTIN (IFEP), François DUMEZ (ITEA), Géraud GAMBY (SIET), Christian JACOB (ITEA), Arthur LECA (GCEE), Fabrice LETENEUR (SYPRODEAU), Luc MANRY (ITSEP), Christophe RUMEAU (SNECOREP), Arnaud TREGUER (ITEA), Damien VERHEE (ITEA), Florent BOULIER (UIE), Anne DUJARDIN (UIE), Hajar EL RHAZOUANI (UIE), Marion LE GOFFIC (UIE)

Excusés : Cédric BARDON (GCEE), Jean-Michel CHAUWIN (SYPRODEAU), David GAUTIER (SYPRODEAU), Jean-Luc SALAUN (Synteau), Gérald SANCIER (SFEG), Romain TARDIVEL (SYPRODEAU)

#### **1. Approbation du compte-rendu, CA UIE du 26 septembre 2025**

Le compte-rendu du 26 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

#### **2. Demande d'adhésion du SNECOREP**

Christophe RUMEAU, Président, présente le SNECOREP, syndicat des professionnels du pompage qui regroupe 80 acteurs : des entreprises de travaux publics qualifiées dans le pompage et les ouvrages hydrauliques, des fournisseurs d'équipements et des formateurs.

Compte-tenu du nombre de sujets d'intérêt communs, et afin de renforcer les actions communes, l'UIE et le SNECOREP se sont rapprochés depuis plusieurs mois. Le SNECOREP a donc fait part de son souhait de rejoindre l'UIE en tant que membre associé.

→ Les administrateurs valident la demande à l'unanimité.

Christophe DINGREVILLE remercie Christophe RUMEAU pour son implication dans cette adhésion.

### 3. Point financier

#### Atterrissage 2025

Luc MANRY, Trésorier, rappelle le résultat prévisionnel du budget 2025, à savoir +2 845,81€. Quelques écarts au budget ont été constatés, qui améliorent de manière conséquente le résultat.

En positif par rapport au budget : +2 k€ non dépensés dans le matériel informatique et la formation, +2 k€ pour les dépenses diverses. Et surtout +9 k€ en raison d'une reprise sur provision et +6 k€ en raison d'un décalage entre la subvention FNTP reçue (pour le projet de plateforme « eaux non conventionnelles ») et l'amortissement qui n'a pas démarré, le site n'étant pas encore en ligne.

La clôture des comptes est prévue pour le premier trimestre 2026. En attendant le retour du cabinet comptable, **le résultat 2025 est ainsi estimé à +22 k€ environ.**

Luc MANRY rappelle également comment s'est comportée l'évolution des réserves sur les dix ans passés, avec une baisse notable de 2019 à 2022 pour plusieurs raisons : perte de la subvention de l'OFB en raison de l'arrêt d'Aquaplus, fusion de STORM et ISGH et départ de l'IFAA. La trajectoire validée ensuite par les administrateurs a permis de stabiliser les réserves et même de les augmenter en 2025.

#### Budget 2026

##### *Recettes*

Luc MANRY explique les hypothèses prises pour définir le budget.

Comment convenu lors de précédentes réunions avec les administrateurs, l'évolution des cotisations des syndicats vers l'UIE sera augmentée chaque année en fonction de l'inflation. Il est donc proposé de les augmenter de +1,5% en 2026.

Concernant la FNTP, l'hypothèse est une stabilité de la subvention de fonctionnement, et il est considéré que les subventions de projets ont un impact globalement neutre sur le résultat UIE (mis à part l'enquête économique). Il est proposé de réduire les frais de gestion pour les demandes de projets des syndicats, demandes portées par l'UIE auprès de la FNTP, de 30%.

##### *Dépenses*

Là aussi, une inflation à hauteur de +1,5% a été considérée.

Pour la participation au Carrefour de l'Eau, aucune contribution ne sera demandée aux syndicats, l'intégralité (estimée à maximum 6 k€) étant financée par l'UIE.

Le principe d'une Assemblée générale décentralisée est pérennisé, avec une ligne budgétaire de 5 k€, avec une partie refacturée aux syndicats en fonction du nombre de participants (comme en 2025).

Au niveau de l'équipe UIE, une ligne budgétaire de 2 k€ pour la formation, est à nouveau prévue.

Compte-tenu de ces différentes hypothèses, **le budget 2026 prévoit un résultat de +3 k€ environ.**

## Subventions de projets FNTP

Pour rappel, les syndicats adhérents peuvent demander à bénéficier d'une subvention de la FNTP, via l'UIE, pour un projet. S'il y a plusieurs demandes, c'est au Conseil d'administration de les valider.

Pour 2026, les demandes suivantes sont envisagées :

- ❖ Pour le GCEE : réalisation d'une étude concernant les problèmes de lixiviation sur les ouvrages en eau potable (essais sur plusieurs types de béton avec un laboratoire)
  - **15 k€** (pour un coût estimé de 30 k€)
- ❖ Pour ITSEP : deuxième volet du logiciel DIMUS afin d'ajouter le dimensionnement du traitement et la régulation
  - **12 k€** (pour un coût estimé de 25 k€)
- ❖ Enquête économique UIE
  - **2,5 k€** (pour un montant estimé de 5 k€)

D'autres idées sont proposées par l'équipe UIE :

- ❖ Organisation d'un événement dédié au financement de l'eau (afin de faire davantage connaître aux maîtres d'ouvrage certains organismes comme la Banque européenne d'investissement)
- ❖ Aide pour le lancement du syndicat pour la valorisation des eaux grises
- ❖ Vidéos métiers UIE

Certains administrateurs proposent également d'autres pistes : vidéos métiers du Synteau, guide CRAMIF pour le GCEE, tests de l'efficacité des solutions de traitement de l'eau potable chez les particuliers pour le SIET.

Il est décidé de valider les demandes de subvention lors du Bureau UIE de janvier.

## **4. Sujets économiques et politiques**

### Relations institutionnelles

#### *Mobilisation des fonds européens*

L'UIE a échangé le 29 septembre sur le sujet avec des représentants de l'association Régions de France qui ont expliqué que le cadre entre la France et l'Europe ne permet pas aujourd'hui de mobiliser des fonds européens pour le financement des infrastructures du petit cycle de l'eau. Néanmoins, les Régions sont intéressées pour jouer un rôle accru dans le domaine de l'eau, et incitent l'UIE à œuvrer auprès du Gouvernement pour faire évoluer le cadre.

Suite à cet échange, l'UIE a pu rencontrer le 3 décembre Philippe Cichowlaz, chef de la mission de mobilisation des fonds européens pour la France.

Il a été expliqué que les fonds issus de la politique de cohésion sont en fait destinés principalement aux territoires « en retard » par rapport au reste de l'Europe avec le critère suivant : que le PIB soit inférieur à 75% de la moyenne européenne. En France ce sont donc avant tout les territoires d'Outre-Mer qui sont concernés, et beaucoup moins les Régions de la métropole.

Philippe Cichowlaz incite donc l'UIE à agir pour faire inscrire l'eau dans les priorités du prochain programme pour les territoires d'Outre-Mer.

Pour discuter tout de même d'une évolution possible pour donner davantage de moyens aux Régions métropolitaines sur le sujet de l'eau, il est proposé de rencontrer la DG Regio qui suit le sujet au niveau de la Commission européenne.

### *Banque européenne d'investissement (BEI)*

Les échanges se poursuivent entre l'UIE et la BEI. Le dernier en date, le 29 septembre, avait abouti sur des projets d'expérimentation pour réunir plusieurs maîtres d'ouvrage autour de programmes d'investissement communs.

Le projet a été porté devant Intercommunalités de France, plus à même d'identifier des maîtres d'ouvrage volontaires. L'association a confirmé son intérêt pour ce projet et souhaite y participer. Il faudra néanmoins attendre que les élections municipales soient passées pour pouvoir avancer.

Sandra ANDREU fait remarquer qu'un projet autour de la méthanisation territoriale pourrait être pertinent dans ce cadre.

### *Souveraineté européenne*

L'UIE a rencontré à Bruxelles le 20 octobre Mme Schaumburger, conseillère marchés publics du Commissaire Stéphane Séjourné.

Dans le cadre de la révision des directives européennes encadrant les marchés publics, l'UIE plaide pour davantage protéger les industriels de l'eau de la concurrence issue des pays tiers. Cela passe notamment par la généralisation de l'application des clauses de réciprocité économique. La conseillère a indiqué que la Commission européenne est tout à fait en phase avec cette proposition. Ils souhaitent même aller plus loin, en instaurant un principe de préférence européenne pour certains secteurs stratégiques, dont l'eau.

Le cabinet du Commissaire est preneur des éléments que nous pouvons apporter, d'une part pour illustrer la concurrence des pays tiers dans notre secteur, d'autre part pour les aider à mettre en place un dispositif opérationnel pour la préférence européenne.

### *Conférences territoriales pour l'eau*

En raison de l'instabilité politique et des changements de Premier ministre (sujet porté initialement par Michel Barnier), le sujet est devenu invisible.

Les membres du comité de pilotage devraient être mobilisés début 2026 pour faire la synthèse des contributions. Une restitution devrait être organisée à l'occasion d'une réunion du Comité national de l'eau.

A noter que le responsable du pôle environnement du Premier ministre, Vincent Le Biez a quitté ses fonctions. Il est remplacé par Vincent Tejedor, ancien directeur de cabinet de Marc Ferracci (ex-ministre de l'Industrie).

### *Projet de loi de finances pour 2026*

Le projet initial prévoyait une hausse modérée de 50 millions d'euros par rapport à 2025 (et alors que le Plan eau prévoit un relèvement de 175 millions d'euros, objectif déjà repoussé d'un an).

Pendant l'examen parlementaire, plusieurs amendements ont été déposés pour le rehausser au niveau prévu par le Plan Eau (dont travail de la FNTP, en lien avec l'UIE).

*Note post-réunion : dans le texte finalement adopté, c'est une hausse limitée à 50 millions d'euros qui a été retenue.*

### **Enquête économique UIE**

L'enquête fait ressortir une forte augmentation du chiffre d'affaires cumulé : de 4,1 Mds€ à 5,2 Mds€.

Cela s'explique en partie par des augmentations significative pour certaines syndicats (en raison d'adhérents supplémentaires, ou d'une hausse d'activité), mais surtout par un changement de périmètre au niveau du SIET (avec l'adhésion de Veolia Water Technologies à la place d'Ozonia, désormais complètement intégré dans Veolia).

Il est fait remarquer qu'il faudra que les règles soient mieux définies concernant le périmètre des chiffres à donner (qu'entend-on par « export » notamment).

### **Projet de syndicat – eaux grises**

Plusieurs réunions se sont tenues pour définir l'identité de marque du nouveau syndicat. Celui-ci s'appellera l'AFREG, pour Alliance française pour le recyclage des eaux grises.

L'Assemblée constitutive du syndicat est prévue le 7 janvier matin et l'annonce officielle sera faite le 21 janvier à 17h (voir Carrefour de l'Eau).

## **5- Sujets communication**

### **Carrefour de l'Eau à Rennes**

L'UIE sera présente avec un stand dans le Hall 3 (stand 26), proche du Village Canaliseurs.

Plusieurs temps forts sont prévus, dont :

- 21 janvier à 17h :
  - o Remise du Prix de l'innovation – 2<sup>ème</sup> édition
  - o L'UIE s'agrandit :
    - Lancement de l'AFREG
    - Adhésion du SNECOREP
- 22 janvier à 9h30
  - o Conférence Synteau : impacts de la DERU 2 sur les stations d'épuration
- 22 janvier à 11h
  - o Focus ITSEP : présentation du logiciel Dimus Plus

### **Municipales 2026**

Le document UIE, avec 10 propositions à l'attention des candidats aux municipales, est désormais achevé. Il a fait l'objet d'une première diffusion sur LinkedIn.

Avec l'aide de la FNTP, il sera diffusé en décembre à tous les maires, ainsi qu'aux candidates déclarés dans les villes de 50 000 habitants et plus.

Un dossier spécial est prévu dans le prochain numéro de l'Eau Magazine. Un communiqué de presse sera réalisé, pour diffusion à la presse en début d'année, toujours avec l'appui de la FNTP.

### **L'Eau Magazine**

Le numéro 46 sera diffusé courant janvier (3 000 exemplaires), ainsi que dans les bacs à l'entrée du Carrefour de l'eau.

Le sommaire comportera notamment :

- Un entretien avec Jean-Luc DUPONT (Président de la FNCCR)
- Un dossier « Eau et énergie »
- Un dossier de 4 pages « spécial municipales », avec les propositions de l'UIE, illustrées avec des réalisations de collectivités
- Le focus de ce numéro sera sur le bassin Artois-Picardie

Pour le numéro suivant, il est proposé que le dossier soit sur le thème « eau et industrie », proposition retenue par les administrateurs.

### **Site UIE – Eaux non conventionnelles**

Le prestataire a été choisi pour réaliser le développement du site, en l'occurrence l'agence Enotikom (qui accompagne également la création de l'AFREG).

Une réunion du GT UIE est prévue le 19 décembre afin de préparer la réunion de lancement avec Enotikom. Il s'agira de discuter de ce qui est souhaité en termes de contenu, parcours utilisateurs, etc...

### **Prix UIE de l'innovation**

Suite au lancement officiel du Prix, nous avons reçu quatre dossiers de candidature qui ont été orientés vers les syndicats concernés (IFEP, Synteau, SIET).

C'est la solution d'Agua de Sol (condensation de l'humidité de l'air + UV + minéralisation) pour produire de l'eau potable, qui se dégage auprès du SIET et de la commission technique du Synteau.

→ Les administrateurs valident l'attribution du Prix à Agua de Sol.

Il est fait remarquer que le vivier de candidatures est déjà assez restreint pour cette deuxième édition. On peut donc se poser la question d'attribuer un Prix tous les ans.

Pour attirer davantage de candidatures, une possibilité pourrait être de s'associer avec d'autres partenaires, comme BPI France.

## **6- Sujets techniques et réglementaires**

### **Directive eaux résiduaires urbaines (DERU)**

Les groupes de travail mis en place par le ministère ont continué de se réunir, avec assez peu d'avancées. Le GT « neutralité énergétique » va se diviser en deux sous-groupes (production d'énergie renouvelable / optimisation énergétique).

Le Synteau doit encore terminer son étude d'évaluation des impacts sur les stations d'épuration, mais de grands enseignements se dégagent déjà :

- Nécessiter d'aligner les dates pour définir les zones sensibles (azote et phosphore) et à enjeux (micropolluants) pour que les collectivités puissent connaître toutes les règles du jeu au même moment ;
- Anticiper tous les travaux qui peuvent l'être pour éviter un double effet de vague sur la période 2026-2042 (cumul des échéances de la DERU 2 avec le renouvellement d'un grand nombre de stations qui arriveront en fin de vie) ;
- Lever les freins réglementaires sur la méthanisation, notamment la réglementation ICPE, pour favoriser la mutualisation des boues, voire les mélanges entre boues et biodéchets.

## **Produits et matériaux en contact avec l'eau potable**

Comme convenu, il a été proposé à la Direction générale de la santé (DGS) de constituer un « organe » composé de représentants de l'industrie, des futurs organismes notifiés, et de la DGS. Le but étant de recueillir les difficultés rencontrées par les industriels, et voir comment y répondre.

Damien VERHEE, fait part de son inquiétude concernant le projet d'arrêté concernant les matériaux métalliques. La DGS prévoit en effet de s'aligner en 2028 sur les listes allemandes, faisant fi sur ce sujet de la période de transition prévue jusqu'en 2032.

Au niveau européen, l'association EDW poursuit ses actions auprès de la Commission européenne et du cabinet de la Commissaire Jessika Roswall. L'EDW souhaite notamment demander que la période de transition s'applique également aux nouveaux produits pour que la certification européenne soit uniquement volontaire jusqu'en 2032 et qu'il soit toujours possible de conserver les règles nationales dans ce laps de temps. Un certain nombre de clarifications sont également demandées à la Commission européenne, comme pour la certification des produits appliqués sur site.

L'étude d'impact coordonnée par l'UIE a été partagée au sein de l'EDW. Certains membres ont proposé que la même enquête, avec les mêmes questions, soit réalisée dans les autres pays européens, pour disposer de davantage de données dans les discussions avec la Commission européenne.

## **Mission interministérielle sur la dépollution de l'eau potable**

Une mission menée par quatre ministères (santé, environnement, économie, agriculture) est en cours pour élaborer un plan d'action interministériel sur la dépollution des eaux destinées à la consommation humaine. Le périmètre concerne les PFAs, sujet très médiatique, mais aussi les métabolites de pesticides. L'objectif de la mission est d'étudier quelles sont les technologies disponibles à date, à quel coût, et quelles possibilités de financement existent.

L'UIE a été auditionnée le 27 novembre, en présence d'experts du Synteau. Les discussions ont porté principalement sur les technologies (membranes, charbon actif, résines). Les experts ont alerté sur les délais nécessaires entre le début des études et la mise en service des installations.

## **PFA's**

Il a été proposé par le Syprodeau de mettre en place une commission transverse UIE sur le sujet des PFA's, qui concerne plusieurs syndicats. Il faudrait néanmoins définir pour quels objectifs.

Géraud GAMBY porte à l'attention des administrateurs les inquiétudes des fabricants de membranes concernant le projet de restriction de l'usage des PFA's au niveau européen. Le problème ne porte pas tant sur les membranes que sur la production du PVDF en amont. France Chimie pourrait être sollicitée sur ce sujet pour connaître leur position et savoir quelles actions sont menées.

## **7- Divers**

### **Réunions 2026**

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le 11 mars à 9h30 au club TP. Il sera suivi d'un déjeuner.

Concernant l'Assemblée générale, certains indiquent souhaiter avoir une visite de site (usine ou autre), ce qui n'a pas été le cas à Reims et Toulouse. Le Bureau UIE réfléchira au lieu possible pour tenir l'AG.

Il serait également souhaité de faire intervenir un grand témoin, ou un grand client.